

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ESPACES VERTS

DU 10 OCTOBRE 2017

Présents : Gisèle JEAN, Alain BERTRAND, Noëlle DI ROSA, Marie-Thérèse DUDOGNON, Josette FONFREYDE .

Excusé : Jacky DEVAUD

Ordre du jour :

- Bilan fleurissement printemps-été
- Fleurissement automne-hiver
- Plantation arbres extension du camping
- Fleurissement entrées de la Pommeraie
- Proposition de mise en place d'un composteur place de l'église.

Bilan fleurissement :

Le fleurissement printemps/été a été satisfaisant. L'été ayant été moins chaud et l'apport en engrais ont permis un bon fleurissement. Le choix de planter des géraniums (lierres et zonaux) a été concluant.

Observations du jury départemental du fleurissement des villes et villages : le jury préconise l'abandon des jardinières mais la commission n'y est pas favorable. Seules les deux jardinières de la maison du terroir pourraient être supprimées puisqu'il y a déjà deux vasques suspendues.

La plantation de fleurs en pleine terre est également préconisée ainsi que l'enherbement des trottoirs ce qui est déjà le cas, notamment en haut du bourg, cité des acacias.

Fleurissement automne-hiver :

La commission propose la plantation de pensées de deux couleurs (jaunes et bleues) et des violas dans les jardinières. Il est proposé d'ajouter des bulbes de jonquilles, narcisses et tulipes dans les jardinières et les parterres notamment celui de la cité des Pradeaux.

La commission propose de passer commande aux Ets Gauthier pour plantation la semaine du 1er novembre. Les prix sont inchangés par rapport à 2016 soit 0,41 € H.T. le plant.

Il est également proposé de planter des bulbes, des iris et des agapanthes place du 19 mars 1962 dans le petit talus à droite de la place.

Chacune et chacun peut contribuer au fleurissement en apportant ses bulbes à la Mairie.

Fleurissement entrées de La Pommeraie :

Pour marquer les entrées de La Pommeraie, des rosiers seront plantés en pleine terre.

Plantation d'arbres sur l'extension du camping :

La commission examine quelles sont les possibilités d'implantation (6 arbres) compte-tenu de la nature du sol, de l'exposition et des contraintes liées à l'assainissement. Des suggestions sont faites : érables, muriers-platane, lilas des Indes. Il faut également replanter une haie devant l'aire de stationnement des camping-cars.

Il est proposé de s'adresser à un horticulteur M. PACREAU BLANCHIER (il vient à Queaux le 11 novembre pour la foire aux arbres) pour le choix des essences à planter et leur fourniture.

Concernant la délimitation des parcelles où sont implantés les chalets, la commission suggère de planter des pieds de vigne. Voir pour la quantité et le coût.

Mise en place d'un composteur collectif :

Pour inciter les habitants du centre bourg à réduire leurs déchets, la commune a fait acte de candidature pour obtenir une subvention du SIMER pour l'achat d'un composteur collectif. Cette subvention pouvant aller de 50 à 80%. Le prix d'achat est de 271,52 €.

Ce composteur en bois d'une capacité de 500 litres serait installé derrière les arbustes place de l'église et non loin des containers.

Le compost pourra être utilisé pour les jardinières du bourg.